

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 08102
Numéro SIREN : 844 464 008
Nom ou dénomination : 28 A TABLE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/021698



Groupe Firex

MB Associés

Nous allons compter pour vous

SARL 28 A TABLE

28 RUE NOTRE DAME

69006 LYON 6EME

VOS COMPTES ANNUELS au 31/12/2022

LYON

5, Rue BELLECOMBE

9006 LYON

tél : 04 78 24 02 24

E-mail : contact@mb-associés.com

www.mbassocies-expert.com



Firex


Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Auvergne Rhône-Alpes
SAS au capital de 81 152 € - RCS LYON - SIRET 379 371 073 00022 - Code APE 6920Z - TVA : FR09 379371073

Plaquette

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

1	Attestation de présentation des comptes	3
2	Bilan actif	4
3	Bilan passif	5
4	Compte de résultat	6
	<i>Détail des Comptes</i>	8
5	Bilan actif (Détail)	9
6	Bilan passif (Détail)	11
7	Soldes Intermédiaires de Gestion - Production	12
8	2050 Bilan actif	NS
9	2051 Bilan passif	NS
10	2052 Compte de résultat	NS
11	2053 Compte de résultat (suite)	NS
12	2054 Immobilisations	NS
13	2055 Amortissements	NS
14	2056 Provisions inscrites au bilan	NS
15	2057 Etat des créances et dettes	NS
16	2058-A Détermination résultat fisc.	NS
17	2058-B Déficits prov. non déduct.	NS
18	2058-C Affectation du résultat	NS
19	2059-A Détermin. plus moins-values	NS
20	2059-B Affectation plus values C/T	NS
21	2059-C Suivi des moins values L/T	NS
22	2059-D Affectation plus values L/T	NS
23	2059-E Détermination VA produite	NS



Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société 28 A TABLE relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan	88 665€
• Chiffre d'affaires	141 462€
• Résultat net comptable	-22 766€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

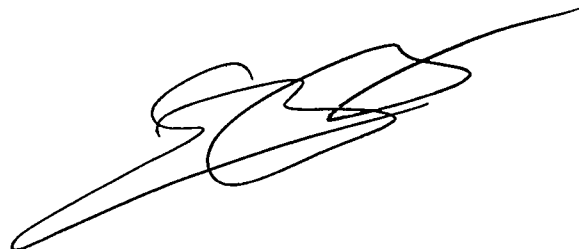
Fait à Lyon
Le 26/04/2023

Nicolas VIRET
Expert-comptable

*Certifié
conforme*

le gérant

St Boya Cedric



Bilan actif

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	850	850		
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL	850	850			
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		48 281	32 890	15 391		
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	48 281	32 890	15 391			
Immobilisations financières ⁽¹⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	2 723		2 723		
TOTAL	2 723		2 723			
Total de l'actif immobilisé		51 855	33 740	18 115	25 557	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	6 691		6 691	
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL	6 691		6 691		
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ⁽²⁾	Clients et comptes rattachés	5 082		5 082	
		Autres créances	3 995		3 995	
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	9 077		9 077			
Divers	Valeurs mobilières de placement	36 635		36 635		
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	17 330		17 330			
TOTAL	53 965		53 965			
Charges constatées d'avance		815		815		
Total de l'actif circulant		70 550		70 550		
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		122 405	33 740	88 665		
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				2 723		
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				2 723		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 8 000)	8 000	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	800	800	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	46 813	32 097	
	Report à nouveau			
	Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-22 766	14 716		
Situation nette avant répartition	32 846	55 613		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
Total		32 846	55 613	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total				
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
Total				
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	32 469	41 415	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	8 943	9 754	
	Total		41 413	51 169
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 942	12 074	
Dettes fiscales et sociales	3 462	4 143		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instrument de trésorerie				
Total		14 405	16 218	
Produits constatés d'avance				
Total des dettes et des produits constatés d'avance		55 818	67 387	
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF		88 665	123 001	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an				
à moins d'un an				
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	55 818	67 387		
(3) dont emprunts participatifs				

Etats de Synthèses

Bilan au 31/12/2022

Détail des Comptes



Groupe Firex

MB Associés

Nous allons compter pour vous

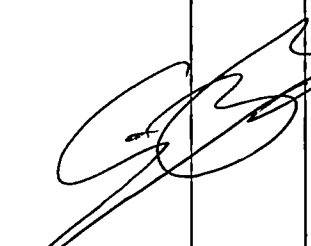
Bilan actif (Détail)

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2022	31/12/2021	Variation	%
Frais d'établissement	850,00	850,00	0,00	
20120000 FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	850,00	850,00	0,00	
Amort. frais d'établissement	-850,00	-850,00	0,00	
28012000 AMORTISSEMENT FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	-850,00	-850,00	0,00	
Total Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	NS
Autres immobilisations corporelles	48 281,32	48 281,32	0,00	
21810000 INSTAL AGENC AMÉNAG DIVERS	39 109,42	39 109,42	0,00	
21830000 MATÉRIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	499,17	499,17	0,00	
21843000 MATÉRIEL DE CUISINE	8 672,73	8 672,73	0,00	
Amort. prov. autres immob. corporelles	-32 890,05	-25 447,80	-7 442,25	29,25
28181000 AMORT AGENC AMÉNAG DIVERS	-28 103,69	-21 454,28	-6 649,41	30,99
28183000 AMORT MATÉRIEL DE BUREAU	-499,17	-470,98	-28,19	5,99
28184300 AMORTISSEMENT MATÉRIEL DE CUISINE	-4 287,19	-3 522,54	-764,65	21,71
Total Immobilisations corporelles	15 391,27	22 833,52	-7 442,25	-32,59
Autres immobilisations financières	2 723,75	2 723,75	0,00	
27500000 DÉPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 723,75	2 723,75	0,00	
Total Immobilisations financières	2 723,75	2 723,75	0,00	
TOTAL Actif immobilisé	18 115,02	25 557,27	-7 442,25	-29,12
Matières premières, approv.	6 691,15	7 322,16	-631,01	-8,62
31000000 STOCK MATIERES PREMIERES	6 691,15	7 322,16	-631,01	-8,62
Total Actif circulant - Stocks	6 691,15	7 322,16	-631,01	-8,62
Clients et comptes rattachés	5 082,10	2 658,91	2 423,19	91,13
41110000 CLIENTS	5 082,10	2 658,91	2 423,19	91,13
Autres créances	3 995,62	1 802,74	2 192,88	121,64
43870000 CH. SOCIALES - PRODUIT A RECEVOIR	1 515,00	0,00	1 515,00	NS
44400000 ETAT IS	0,00	1 143,00	-1 143,00	-100
44566000 TVA SUR AUTRES BIENS & SERVICES	677,41	415,87	261,54	62,89
44586000 TAXE S/CA FACTURES NON PARVENUE	19,31	243,87	-224,56	-92,08
44870000 PRODUITS A RECEVOIR	1 783,90	0,00	1 783,90	NS
Total Créances	9 077,72	4 461,65	4 616,07	103,46
Valeurs mobilières de placement	36 635,52	66 588,34	-29 952,82	-44,98
50300000 PARTS SOCIALES BP ORDINAIRES	23 000,00	23 000,00	0,00	
50300100 OPTIPLUS TRESO	13 635,52	43 588,34	-29 952,82	-68,72
Disponibilités	17 330,21	17 506,11	-175,90	-1
51200000 BANQUE POPULAIRE	16 091,05	16 072,67	18,38	0,11
53100000 CAISSE	1 239,16	1 433,44	-194,28	-13,55
Total Divers	53 965,73	84 094,45	-30 128,72	-35,83

Bilan actif (Détail)

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2022	31/12/2021	Variation	%
Charges constatées d'avance	815,62	1 565,77	-750,15	-47.91
48610000 CHARGES D'EXPLOIT. CONST. D'AVANCE	815,62	1 565,77	-750,15	-47.91
Total Actif circulant	70 550,22	97 444,03	-26 893,81	-27.6
TOTAL ACTIF	88 665,24	123 001,30	-34 336,06	-27.92
				

Bilan passif (Détail)

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021	Variation	%
Capital	8 000,00	8 000,00	0,00	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ VERSÉ	8 000,00	8 000,00	0,00	
Réserve légale	800,00	800,00	0,00	
10611000 RÉSERVE LÉGALE	800,00	800,00	0,00	
Autres réserves	46 813,64	32 097,49	14 716,15	45.85
10688000 RÉSERVES DIVERSES	46 813,64	32 097,49	14 716,15	45.85
Résultat de l'exercice	-22 766,96	14 716,15	-37 483,11	-254.71
Résultat de l'exercice	-22 766,96	14 716,15	-37 483,11	-254.71
Capitaux propres	32 846,68	55 613,64	-22 766,96	-40.94
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	32 469,42	41 415,27	-8 945,85	-21.6
16410000 EMPRUNT CREATION	32 469,42	41 415,27	-8 945,85	-21.6
Emprunts et dettes financières divers	8 943,79	9 754,22	-810,43	-8.31
45510000 CC/BOYER CEDRIC	5 652,07	6 462,50	-810,43	-12.54
45510200 CC/MR ET MME BOYER	3 291,72	3 291,72	0,00	
Emprunts et dettes assimilées	41 413,21	51 169,49	-9 756,28	-19.07
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 942,60	12 074,89	-1 132,29	-9.38
40110000 FOURNISSEURS	10 651,22	10 611,68	39,54	0.37
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	291,38	1 463,21	-1 171,83	-80.09
Dettes fiscales et sociales	3 462,75	4 143,28	-680,53	-16.42
42820000 CONGE SPAYES	137,99	0,00	137,99	NS
42860000 AUTRES CHARGES A PAYER	0,00	1 471,00	-1 471,00	-100
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	1 062,74	759,22	303,52	39.98
43702000 KLESIA PREVOYANCE	65,42	42,42	23,00	54.22
43703000 KLESIA RETRAITE	214,14	531,27	-317,13	-59.69
43820000 CHARGES CP	3,06	0,00	3,06	NS
44550000 TAXES S/ CA A DÉCAISSER	1 561,51	1 111,28	450,23	40.51
44571100 TVA COLLECTÉE A 20%	9,80	0,00	9,80	NS
44571200 TVA COLLECTÉE A 10%	28,28	0,00	28,28	NS
44571300 TVA COLLECTÉE 5.5%	0,55	0,00	0,55	NS
44860000 Etat - Autres charges à payer	56,26	228,09	-171,83	-75.33
44860100 CHARGE A PAYER	323,00	0,00	323,00	NS
Dettes	14 405,35	16 218,17	-1 812,82	-11.18
Dettes et produits constatés d'avance	55 818,56	67 387,66	-11 569,10	-17.17
Total du Passif	88 665,24	123 001,30	-34 336,06	-27.92



Groupe Firex

MB Associés

Nous allons compter pour vous

SARL 28 A TABLE

28 RUE NOTRE DAME

69006 LYON 6EME

VOS COMPTES ANNUELS au 31/12/2022

LYON

5, Rue BELLECOMBE

69006 LYON

Téléphone : 04 78 24 02 24

E-mail : contact@mb-associés.com

www.mbassocies-expert.com



Firex

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Auvergne Rhône-Alpes
SAS au capital de 81 152 € - RCS LYON - SIRET 379 371 073 00022 - Code APE 6920Z - TVA : FR09 379371073


Liasse fiscale Déclarant

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

0.1	2065 Impôt sur les sociétés	3
0.2	2065 bis	4
0.3	2050 Bilan actif	5
0.4	2051 Bilan passif	6
0.5	2052 Compte de résultat	7
0.6	2053 Compte de résultat (suite)	8
0.7	2054 Immobilisations	9
0.8	2055 Amortissements	10
0.9	2056 Provisions inscrites au bilan	11
0.10	2057 Etat des créances et dettes	12
0.11	2058-A Détermination résultat fisc.	13
0.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	14
0.13	Provisions non déductibles	15
0.14	2058-C Affectation du résultat	16
0.15	2059-A Détermin. plus moins-values	17
0.16	2059-B Affectation plus values C/T	19
0.17	2059-C Suivi des moins values L/T	20
0.18	2059-D Affectation plus values L/T	21
0.19	2059-E Détermination VA produite	22
0.20	2059-F Capital social	23
0.21	2059-G Filiales	24
0.22	Détail des charges constatées d'avance	25

Certifié conforme
le gérant
Mr Boyer Cedric




IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL 28 A TABLE	
SIRET 8 4 4 4 6 4 0 0 8 0 0 0 1 1	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
28 RUE NOTRE DAME 69006 LYON GEME	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation	
SIRET	

B ACTIVITÉ	Activités exercées	Restauration traditionnelle	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
-------------------	--------------------	-----------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 22767
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/> Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée
Examen de conformité fiscale
<input type="checkbox"/> Prestataire de confiance :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
MB ASSOCIES 55 RUE BELLECOMBE 69006 LYON Tél: 0478240224	SARL Mr CEDRIC 16 RUE NOTRE DAME 69006 LYON Tél:

OGA/OMGA ou Viseur conventionné	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: MR CEDRIC BOYER - GERANT Signature:

Désignation de l'entreprise		SARL 28 A TABLE		N°:
				Exercice N 311220
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....8000..)			DA
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)			DC
	Réserve légale (3)			DD
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)			DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)			DG
	Report à nouveau			DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI
	Subventions d'investissement			DJ
	Provisions réglementées *			DK
	TOTAL (I)			DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
	Avances conditionnées			DN
	TOTAL (II)			DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP
	Provisions pour charges			DQ
	TOTAL (III)			DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS
	Autres emprunts obligataires			DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)			DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX
	Dettes fiscales et sociales			DY
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ
	Autres dettes			EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB
TOTAL (IV)			EC	
Écarts de conversion passif * (V)			ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC
			Écart de réévaluation libre	ID
			Réserve de réévaluation (1976)	IE
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL 28 A TABLE		31122022		Néant					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	850	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KF	KF				
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT	KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	39109	KW	KX				
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	9171	LC	LD				
		Emballages récupérables et divers		LE		LF	LG				
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	IJ				
	Avances et acomptes			LK		LL	LM				
	TOTAL III			LN	48281	LO	LP				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T				
	Autres participations			8U		8V	8W				
	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS				
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	2723	IU	IV				
	TOTAL IV			LQ	2723	LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	51855	ØH	ØJ					
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	850	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW			IX
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	39109	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	9171	MU
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA			NB
Avances et acomptes			NC		ND		NE			NF	
TOTAL III			IY		NG		NH	48281		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2723	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	2723	2H	

comptabilité 1989/1990

Désignation de l'entreprise SARL 28 A TABLE 31122022 Néant [

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	850	EL		EM		EN	8.
Fonds commercial		RF		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK	850	RM		RN		RO	8
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	21454	QE	6649	QF		QG	2810
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3993	QM	792	QN		QO	470
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	25447	QV	7442	QW		QX	3280
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	26297	ØP	7442	ØQ		ØR	3370

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP	RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor.	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW	RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agence et am. des const.	S5		S6		S7		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agence am divers	U1		U2		U3		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL					NM						NO	
TOTAL III	NL					NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW					NY				NZ			
Total général non vendu (NS + NT + NU)		Total général non vendu (NW - NY)											

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			CP	CP

EDF - 1997 - 1000 - 1/10

Désignation de l'entreprise		SARL 28 A TABLE			31122022		N°	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		9U	9V	9W	9X			
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A				
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD				
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF					
		UG	UH					
		UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C G I						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'art de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033

27/04/2023

Désignation de l'entreprise SARL 28 A TABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input checked="" type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le 31/12/2021		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Remunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-bis)		XX	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)				I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme				I8
- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)				ZN		
- imposées aux taux de 0%				WN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				Plus-values nettes à court terme	WO	
				Plus-values soumises au régime des fusions	XR	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art 39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	WR
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un GIE *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)						
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV
					- imposées aux taux de 0 %	WH
					- imposées aux taux de 19 %	WP
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure	WW
					- imputées sur les déficits antérieurs	XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					IB
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)						
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						
Majoration d'amortissement *						
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Entreprises nouvelles (art 44 <i>septies</i>)	K9	Entreprises nouvelles (art 44 <i>sexies</i>)	L2
			ZFU - TE (art. 44 <i>octies</i> A)	ØV	SIIIC (art 208C)	K3
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>)	1F
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindécies</i>)	PC
				Zone de reconstruction de la défense (art 44 <i>terdecies</i>)	PA	
				Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC	
				Zone de développement prioritaire (art 44 <i>septdecies</i>)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies</i>)		X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art 39 <i>decies</i> E)	YH
	dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies</i> A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies</i> C)	YC
	dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies</i> B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies</i> D)	YD
	dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies</i> F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI
	dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies</i> G)		YL			
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
					TOTAL II	XH
III. RÉSULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				Bénéfice (I moins II)	XI	
				Déficit (II moins I)	XJ	22766
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						
RÉSULTAT FISCAL				BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO
						22766

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL 28 A TABLE Néant [31122022

I. SUIVI DES DÉFICITS	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)	K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ 2
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK 2

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Total des provisions pour risques et charges		
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Total des provisions pour dépréciation		
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
Total des charges à payer		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



Désignation de l'entreprise : SARL 28 A TABLE										Néant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB		
	Résultat de l'exercice précédaant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	14716		Dividendes		- Autres réserves	ZD	14716	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZE		
							Report à nouveau			ZF		
	TOTAL I			ØF	14716		(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG		
										TOTAL II	ZH	14716
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	150	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8	11192		XQ	13759	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	2146	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES	327		ST	15170	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	31227	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	600	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS			9Z	1809	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YX	2409	
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	16123	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	8044	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *									ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *				XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH		
RÉGIME DF GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIFRT de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Désignation de l'entreprise : SARL 28 A TABLE

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Date d'acquisition des éléments cédés*et Nature (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur rés (6)
	I - Immobilisations*	1				
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	-					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
	TOTAL					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisée

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Pl ta 1
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	-						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARI 28 A TABLE						
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées			Pl ta l	
		Court terme (2)	Long terme (1)			
			19 %	15 % ou 12,8 %		0 %
Total des plus ou moins-values nette fiscale						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)		(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)			(B)			
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %				(Ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Désignation de l'entreprise : SARL 28 A TABLE Néant

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ③.	.
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ④.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col 6=2+3-4-5 ⑥
	À 19 %, ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % Ou À 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 28 A TABLE

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CG)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SARL 28 A TABLE		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le: 01012022		et clos le: 31122022	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE):		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	GZ
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OF, portées en ligne OU.			

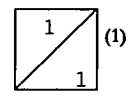


17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N°

EXERCICE CLOS LE: 31/12/2012

N° SIRET: 844464008000

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE: SARL 28 A TABLE

ADRESSE (voie): 28 RUE NOTRE DAME

CODE POSTAL: 69006 VILLE: LYON 6EME

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique: Dénomination:

N° SIREN (si société établie en France): % de détention: Nb de parts ou actions:

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique: Dénomination:

N° SIREN (si société établie en France): % de détention: Nb de parts ou actions:

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique: Dénomination:

N° SIREN (si société établie en France): % de détention: Nb de parts ou actions:

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique: Dénomination:

N° SIREN (si société établie en France): % de détention: Nb de parts ou actions:

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2): Nom patronymique: BOYER Prénom(s): CEDRIC

Nom marital: % de détention: 50,00 Nb de parts ou actions:

Naissance: Date: 28091980 N° Département: 42 Commune: ROANNE Pays: FR

Adresse: N°: 16 Voie: RUE NOTRE DAME

Code Postal: 69006 Commune: LYON Pays: FR

Titre (2): SARL Nom patronymique: HENRI Prénom(s): AMANDINE

Nom marital: BOYER % de détention: 50,00 Nb de parts ou actions:

Naissance: Date: 17061980 N° Département: 69 Commune: VILLEURBANNE Pays: FR

Adresse: N°: 16 Voie: RUE NOTRE DAME

Code Postal: 69006 Commune: LYON Pays: FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° :

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

EXERCICE CLOS LE 31 11 2022

N° SIRET 8444640080001

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE: SARL 28 A TABLE

ADRESSE (voie): 28 RUE NOTRE DAME

CODE POSTAL: 69006

VILLE: LYON 6EME

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse: N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse: N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse: N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse: N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse: N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse: N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse: N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse: N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SARL 28 A TABLE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 28 RUE NOTRE DAME – 69006 LYON
844 464 008 RCS LYON

APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

- Exempleire du rapport de la gérance à l'assemblée générale du 29 mai 2023
- Feuille de présence et procès-verbal des décisions de l'assemblée générale du 29 mai 2023
- Proposition de l'affectation de résultat

RAPPORT DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29/05/2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Activité de la société

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaire réalisé n'a pas permis de couvrir l'ensemble des charges d'exploitation.

En conséquence, nous clôturons cet exercice par un résultat d'exploitation et un résultat net comptable négatif.

Evénements important survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de la clôture du dernier exercice, les activités ont été affectées par la guerre en Ukraine, et une forte hausse des prix des produits et de l'énergie.

Compte-tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, nous ne sommes toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Activité en matière de recherche et développement

Au cours de l'exercice écoulé, les activités ont été particulièrement affectées l'inflation des prix. La Société a donc procéder à la hausse des prix des menus, et poursuivi la vente de produits dérivés (terrines, confitures...); et ce dans le cadre de maintenir son activité de recherche et de développement.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture du dernier exercice, les activités ont été affectées par la hausse des produits et les mouvements de grèves liés aux modifications des retraites.

Compte-tenu du caractère récent de cette nouvelle crise, nous ne sommes toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Résultats - Affectations

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels, que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à : 141 462 euros.

Si l'on tient compte des « autres produits d'exploitation », le total des produits d'exploitation s'élève à : 146 303 euros.

Parallèlement, les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total : 168 684 euros.

Le montant des autres achats et charges externes ressort à : 31 227 euros.

Le poste « impôts et taxes » s'élève à : 2 409 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à : 44 046 euros et celui des charges sociales s'élève à : 24 526 euros.

La dotation aux amortissements s'élève à : 7 442 euros.

Les achats de matières premières s'élève à : 58 225 euros.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à : - 22 381 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier de : -385 euros, il s'établit à : -22 766 euros.

Après prise en compte de l'absence de résultat exceptionnel et d'IS, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un déficit de : -22 766,96 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de : -22 766,96 euros

Pour mémoire la réserve légale qui doit représenter 10% du capital social est doté à 100%.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Au poste « autres réserves » - 22 766,96 euros

Distributions antérieures de dividendes

Compte-tenu du résultat, il ne peut y avoir lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code générale des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Convention réglementée

Il n'y a pas eu de conventions réglementées au sens de l'article L. 223-19 du Code de commerce au cours de cet exercice.

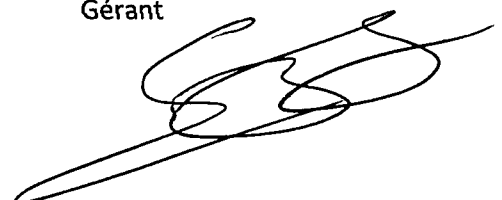
Gérance et contrôle de la société

Rémunération de la gérance

Le gérant a été rémunéré au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, pour un montant de : 15 000 euros.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Cédric BOYER
Gérant



PROPOSITION DE L'AFFECTATION DE RESULTAT SELON
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 mai 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

2ème Résolution :

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à : -22 766,96 euros de la manière suivante :

Au poste « autres réserves » -22 766,96 euros

L'Assemblée Générale prend acte que Compte-tenu du résultat, il ne peut y avoir lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mai 2023
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant,
Cédric BOYER



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 mai 2023

L'an deux mille-vingt-trois,

Le 29 mai,

A dix-sept heures,

Les associés de la société 28 A TABLE, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, divisé en 800 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Mme Amandine BOYER, titulaire de 400 parts sociales en pleine propriété,

Et

- Monsieur Cédric BOYER, titulaire de 400 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Cédric BOYER, gérant associé.

Le présent rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège sociale pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L ; 23-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1^{ère} Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune sommes n'a été enregistrée au titres des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à : -22 766,96 euros de la manière suivante :

Au poste « autres réserves » -22 766.96 euros

L'Assemblée Générale prend acte que Compte-tenu du résultat, il ne peut y avoir lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et conformément aux disposition des articles 1843 du Code civil et 6, alinéa 4 du décret 78-704, décide de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs, préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} Résolution :

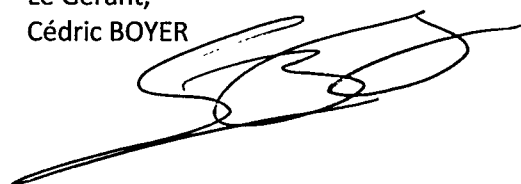
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants.

Le Gérant,
Cédric BOYER



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 mai 2023

FEUILLE DE PRESENCE

N°	ASSOCIÉS	PLEINE PROPRIÉTÉ	VOIX	NOM DU MANDATAIRE EVENTUEL SIGNATURE
1	CEDRIC BOYER 16 RUE NOTRE DAME 69006 LYON	400	400	
2	AMANDINE BOYER 16 RUE NOTRE DAME 69006 LYON	400	400	
	TOTAUX	800	800	

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 0 pouvoirs, arrêté à 2 associés et présents ou représentés possédant ensemble 800 droits sociaux.

Le président

